



**HAL**  
open science

**Recension de: Vincent Villette, Apprendre à voter sous  
la IIe République: le suffrage de masse dans le  
département de la Seine (1848-1851), Paris, Les Indes  
savantes, 2013, 302 p.**

Olivier Tort

► **To cite this version:**

Olivier Tort. Recension de: Vincent Villette, Apprendre à voter sous la IIe République: le suffrage de masse dans le département de la Seine (1848-1851), Paris, Les Indes savantes, 2013, 302 p.. *Revue historique*, 2018, 687 (3), pp.712-714. 10.3917/rhis.183.0681 . hal-04130748

**HAL Id: hal-04130748**

**<https://univ-artois.hal.science/hal-04130748v1>**

Submitted on 16 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Vincent Villette, *Apprendre à voter sous la II<sup>e</sup> République : le suffrage de masse dans le département de la Seine (1848-1851)*, Paris, Les Indes savantes, 2013, 302 p.

Dans cette version publiée d'une thèse soutenue en 2011 sous la direction de Christophe Prochasson, Vincent Villette retrace la manière dont le vote au suffrage universel a été mis en œuvre à Paris et en banlieue sous la Deuxième république, non sans difficulté mais avec une efficacité méritoire. Ce grand « saut dans l'inconnu » relevait en effet de la gageure dans la capitale, du fait de difficultés incomparables pour établir des listes électorales satisfaisantes. Le propos se concentre sur l'organisation matérielle et administrative des élections, depuis la convocation des électeurs jusqu'à la proclamation des résultats, et laisse volontairement de côté l'analyse des candidatures et des résultats obtenus, sauf quelques notations éparses.

Pour ce faire, l'ouvrage se divise en deux parties. La première, réduite à un chapitre, constitue en fait un prologue rappelant les débats antérieurs et les réactions suscitées, en 1848, par l'annonce du passage au suffrage universel masculin – concrétisant subitement le vague slogan agité jusque là par quelques opposants radicaux à la monarchie orléaniste. L'auteur souligne le caractère surprenant de cette décision maximaliste, étant donné l'opinion de la plupart des meneurs républicains eux-mêmes, souvent attachés à une conception plus classique du vote comme contrepartie d'une contribution fiscale et davantage favorables à un net abaissement du cens, à l'anglaise. La force du symbole représentée par le suffrage universel amène néanmoins la quasi-totalité des forces politiques à s'y soumettre malgré leurs réticences, des cercles libertaires et féministes jusqu'aux droites conservatrices. Seuls les communistes et néo-babouvistes emmenés par Cabet et Blanqui montrent une irréductible allergie à la démocratie représentative ; la véritable motivation de cette révolution du vote réside donc dans la nécessité urgente de circonvenir ces agitateurs déterminés à imposer leur fêrule au pays tout entier, en renversant le Gouvernement provisoire qui manque encore de légitimité. Un tel danger rend particulièrement crucial le bon déroulement des opérations électorales dans la capitale, afin de ne pas laisser prise à cette violente subversion. Non sans quelques redites ici ou là, on en vient alors à la seconde partie de l'ouvrage, relative à la préparation et à l'organisation des élections, dans un cadre entièrement inédit : car, contrairement à l'époque conventionnelle, le suffrage universel n'est plus seulement un postulat rhétorique, mais correspond à une volonté effective des nouvelles autorités de faire collectivement participer l'ensemble des citoyens à des élections libres pour consolider la jeune république.

À Paris cependant, l'absence de recensement quinquennal de la population et la réduction à la portion congrue des citoyens admis à participer jusque là aux élections municipales en sus des électeurs censitaires à 200 francs, prive l'administration de toute base préexistante, qui serait facilement exploitable pour l'élaboration des nouvelles listes électorales. Force est donc de concevoir dans l'urgence un système entièrement neuf, où l'efficacité prime avant tout, alors que le nombre d'électeurs parisiens est multiplié par 20. Ceci pousse le gouvernement provisoire à solliciter l'aide technique d'Augustin Cauchy, mathématicien de génie aux sympathies légitimistes, partageant avec les nouvelles autorités une aversion commune pour le régime de Juillet déchu. Le nouveau maire de Paris Armand Marrast, républicain modéré, se méfie à l'évidence davantage de Charles Rouvenat, commissaire aux élections radical désigné par Ledru-Rollin, dont il s'attache à neutraliser l'activisme : les deux gauches irréconciliables se préparent déjà, en coulisses, à un affrontement sans merci.

Malgré ces tensions, le succès technique est au rendez-vous. Il permet dès avril 1848 une confection acceptable de listes électorales dans un délai très court et le vote massif des habitants parisiens, avec une organisation quasi-métronomique qui sépare les civils et les militaires et assigne à chacun une place nettement bornée, dans des lieux de vote démultipliés incluant jusqu'aux salles de restaurant, à défaut des églises sagement exclues du processus électoral ; l'ordonnancement millimétré du scrutin est encore plus patent en banlieue, où les

habitants regroupés par commune de résidence votent au chef-lieu de canton à des horaires prédéterminés. Des files électorales jusqu'à la proclamation des résultats à l'Hôtel de Ville de Paris, les élections de la Seine donnent lieu, durant trois ans, à une mise en scène évolutive relayée par *l'Illustration*, et commentée de manière très précise par l'auteur, en un des moments forts de l'ouvrage.

Si le processus électoral est globalement satisfaisant, la multiplicité des modes d'inscription comme l'impossibilité matérielle de collecter des justificatifs probants facilitent les inscriptions multiples, le vote des migrants étrangers et des repris de justice, ou encore les « doubles votes » frauduleux, sur lesquels on aurait aimé avoir davantage de détails. C'est sans surprise que le flou des listes électorales atteint son sommet dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de l'époque, qui comprend le faubourg Saint-Marcel, le plus misérable de Paris, où grouille une population « flottante », rétive aux recensements précis.

Toutes ces anomalies conduisent à une rectification méticuleuse des listes, dont l'exactitude culmine lors des législatives de mai 1849 – ce qui permet sans doute d'expliquer la pertinence durable de la carte électorale de ce scrutin-ci, observée de longue date par les historiens. À l'inverse, l'adoption de la fameuse loi du 31 mai 1850 qui aboutit à évincer un tiers des électeurs de la capitale du fait d'une forte instabilité domiciliaire, oblige à recréer des listes entièrement nouvelles et souvent presque aussi imprécises que celles de 1848, dont l'application cependant tourne court en raison du coup d'état du 2 décembre 1851. Quant aux électeurs de banlieue, ils votent désormais dans leur commune et non plus au chef-lieu de canton, par la volonté de la droite soucieuse de replacer les électeurs ruraux sous l'influence des notables de leur terroir ; c'était reproduire, somme toute, de manière assez mimétique, les débats de 1817-1820, lorsque les libéraux défendaient le vote censitaire au chef-lieu départemental quand les royalistes montraient leur attachement au vote de proximité, situé à l'époque au chef-lieu d'arrondissement. Cette communalisation du vote ne s'accompagne pas, en revanche, d'un retour au vote à degrés pratiqué sous la Révolution et l'Empire, abandonné, rappelons-le, dès 1817 sous la monarchie constitutionnelle.

Malgré tout, entre 1849 et 1851, la nette discordance entre un électorat parisien de plus en plus tenté par la radicalité démocrate-socialiste et la majorité conservatrice du pays qui détermine la composition des personnes tenant les bureaux de vote, aboutit à des tensions croissantes au sein de ces derniers ; la multiplication des protestations puis des recours aurait pu nourrir une géographie électorale de la capitale pour ces scrutins. Le renoncement, dès 1848, à l'élection des personnes assistant le président de collège, contrairement à la pratique antérieure, aggrave encore le face-à-face entre les électeurs et ceux qui les font voter. Mais, en dépit de l'absence d'isoloir et des aspirations nostalgiques à des votes unanimes ou communautaires, il semble néanmoins difficile, comme le fait l'auteur dans sa conclusion, de dénier le caractère authentiquement pluraliste de ces consultations, à la différence des scrutins de la décennie suivant le coup d'état du 2 Décembre. À cette réserve près, l'ouvrage constitue une contribution bienvenue aux études de la naissance du suffrage universel, en soulignant la spécificité parisienne jusque dans l'organisation formelle des scrutins et en montrant les efforts d'adaptation réussis pour constituer ces listes électorales du suffrage universel dans un contexte troublé, en suivant les injonctions successives des pouvoirs publics.

Olivier Tort